

La ville de Vienne accueille chaque année environ 130 collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emplois, pour des stages pouvant aller de quelques jours à plusieurs mois.

Compte-tenu du nombre important de demandes de stage, il vous est conseillé de faire parvenir votre candidature **au moins 3 mois avant la période de stage souhaitée**.

Vous pouvez faire une demande de stage :

- **En ligne**

[FAIRE UNE DEMANDE DE STAGE](#)

- **Par courriel**, en adressant une demande précisant bien le cadre de ce stage et les dates précises demandées, accompagnée d'un curriculum vitae (au format word ou PDF), à l'adresse suivante : stage@mairie-vienne.fr [1]
- **Par courrier**, en adressant une demande précisant bien le cadre de ce stage et les dates précises demandées, accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de Vienne

Direction des Ressources Humaines

Place de l'Hôtel de Ville

BP 126

38209 VIENNE CEDEX

[Voir les informations complémentaires](#)

```
jQuery(document).ready ( function(jQuery) { if(jQuery('.group-left .field-name-field-diaporama')){  
jQuery('.group-left .field-name-field-diaporama img').each(function(){ title = jQuery(this).attr('title');  
jQuery(this).parent().parent().prepend(""+title+'  

```

URL source: <http://vienne.fr/mairie/offres-demploi/demande-de-stage>

Liens:

[1] <mailto:stage@mairie-vienne.fr>